

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 77 (1926)
Heft: 3

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici ce que, grâce à l'amabilité de ces deux messieurs, nous pûmes établir :

	Sequoia gigantea	
	à Lugano	à Lausanne
Circonférence du fût, au pied	8,50 m	10,45 m
» à 1,5 m	5,65 »	6,50 »
Hauteur totale	34,9 »	28,4 » ¹
Diamètre le plus grand de la cime	12,5 »	12,— »
Deuxième diamètre perpendiculaire à celui-ci	12,— »	12,— »

La question est ainsi jugée en ce qui concerne les dimensions : le Lausannois, âgé exactement de 66 ans, l'emporte nettement. Que dire de la beauté des deux rivaux ? Appréciation de nature personnelle, partant sujette à variations. Mais sans doute la cause est-elle d'importance trop peu considérable pour que nous proposons de l'éclaircir en instituant un concours avec jury. Il nous suffira de dire, tout comme dans la chanson « entre deux sœurs mon cœur balance » : et pourtant l'autre est bien beau aussi !

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. La bibliothèque de notre Ecole n'a que bien rarement la chance de pouvoir enregistrer des dons. Pareille heureuse aventure vient pourtant de lui advenir. Notre école a eu le plaisir de recevoir, de la *Bibliothèque cantonale de Lucerne*, une belle série de l'„Allgemeine Forst- und Jagdzeitung“, soit les années 1837 à 1884, ainsi que les suppléments 1 à 8 de ce journal. Tous ces volumes sont reliés et en parfait état. C'est là un enrichissement inespéré de la collection des périodiques forestiers, dont notre bibliothèque est pauvre, surtout pour la période antérieure à 1913.

Tous nos remerciements à l'aimable donateur.

Le bibliothécaire : *H. Badoux*.

Cantons.

Vaud. La commune de *Baulmes* près d'Yverdon, propriétaire d'un vaste et beau domaine forestier d'environ 1400 ha, sur les pentes du Jura, a décidé dernièrement d'en confier la gérance à un ingénieur forestier. Elle a choisi ce dernier en la personne de M. *Prosper Favez*, de Penthéraz (Vaud), lequel est entré immédiatement en fonctions.

¹ Si l'exemplaire lausannois a du dessous pour la hauteur, c'est sans doute aux corbeaux qu'il le doit. Ces oiseaux, en effet, se sont si bien appliqués à casser la pousse terminale que depuis 20 ans la hauteur n'a pas augmenté.

St-Gall. Le doyen des 5 inspecteurs forestiers d'arrondissement, M. J. Hersche, à Uznach, qui revêtait ces fonctions depuis 1883, a donné sa démission, pour raison de santé.

Il vient d'être remplacé par M. Louis Jäger, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, à St-Gall.

Divers.

Le décalogue du forestier italien. M. Luigi Luzzatti, le célèbre économiste italien, a dicté pour la corporation forestière le décalogue suivant :

1° Aime et sauve contre toute cause de dommage l'arbre de la forêt ;

2° Souviens-toi que les bois sont la plus grande richesse de la montagne, qu'ils sont le salut et la garde de la plaine et l'expression admirable de la nature ;

3° Rappelle-toi que le déboisement, signe d'ignorance, nuit à la Patrie et la diminue à l'étranger ;

4° N'oublie pas que l'Italie en paix et plus encore en temps de guerre a besoin de bois de menuiserie, alors qu'elle paie aujourd'hui un tribut considérable à l'étranger, même pour ce produit indispensable ;

5° Apprends au montagnard que l'amour du lieu natal ne se concilie pas avec la destruction des bois ;

6° Fais en sorte que tous les ans on puisse confier à ta terre un certain nombre d'arbustes pour célébrer la fête nationale de l'Arbre ;

7° Améliore, sans que ce soit au détriment du bois, les prés et les pâturages de montagne ;

8° Reconnais que le pâturage, qui est utile, est cependant nuisible à la montagne si on l'utilise mal ;

9° Souviens-toi toujours et partout que la chèvre est signe de misère et d'une économie forestière rudimentaire ;

10° Coopère avec les techniciens à l'apostolat de la forêt et avertis ceux qui doivent observer les lois de la Patrie, gardienne des bois et de la montagne.

(*La Revue*, du 14 février 1926.)

BIBLIOGRAPHIE.

E. Hess: Forstliches aus dem Mittlern Atlas. Tirage à part de 15 pages, in-8°, avec 3 planches hors texte et 5 figures dans le texte. Ed. Rascher & Co, à Zurich, 1925.

Cette plaquette est extraite du gros livre publié à l'Institut de géographie botanique de Zurich, par d'anciens élèves et des amis du professeur C. Schröter, à l'occasion de son 70^e anniversaire. Elle résume les observations faites, au cours d'un voyage d'étude, sur les forêts de l'Atlas moyen.

Le Maroc français comprend environ 1½ millions d'hectares boisés ; situés